

UNITED NATIONS PRESS RELEASE



For immediate release

Communiqué de M. Adama Dieng, Conseiller Spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide sur sa visite en République centrafricaine.

1. (Bangui, 11 Octobre 2017). La mission entreprise du 6 au 11 octobre en République centrafricaine, fait suite aux rapports très inquiétants faisant état de recrudescence de violations graves des droits de l'Homme et d'atteintes au droit international humanitaire y compris des violences sexuelles sur fond d'affrontements des groupes armés et d'instrumentalisation de la religion, des sensibilités ethniques ou des origines des communautés observées du sud-est au nord-ouest du pays. J'ai pu saisir cette opportunité pour mobiliser les autorités, acteurs nationaux, les représentants de groupes armés, les victimes et partenaires internationaux afin d'ouvrir un dialogue quant aux mesures urgentes, concertées et coordonnées, à adopter pour faire cesser la violence, apaiser les tensions intercommunautaires et soulager les souffrances des populations civiles.

2. De Bria où je me suis rendu avec le Ministre de la défense nationale, deux parlementaires de la localité, et le Président du Comité national de prévention des atrocités criminelles, j'ai pu m'entretenir avec les acteurs clefs et constater avec regret et consternation la destruction systématique des habitations de la population civile dont une bonne partie fût contrainte au déplacement. Des rapports similaires me sont parvenus de Bangassou, Mobaye, d'Alindao, de Bocaranga, Nieme, Gambo faisant état de violations graves à l'encontre des populations civiles, particulièrement les femmes et les enfants pour leur supposée appartenance ethnique ou religieuse et/ou affiliation présumée à un groupe armé. C'est ici le lieu de condamner ces manipulations inacceptables qui sèment la division et justifient à tort les horreurs qui m'ont été rapportées par les victimes, les autorités, les représentants de la société civile ainsi que les leaders communautaires et religieux.

3. Je condamne avec la plus grande fermeté l'instrumentalisation et l'incitation à la haine ethnique et confessionnelle menée par les groupes armés et milices ainsi que par les hommes politiques complices, pour asseoir leur contrôle territorial, mobiliser des combattants, ou étendre leur prédation aux propriétés privées ainsi qu'aux ressources économiques du pays. Je formule ces mêmes condamnations pour les attaques perpétrées contre la MINUSCA et le personnel humanitaire dans la mise en œuvre de leur mandat en faveur de la population civile. Tout individu responsable d'atrocités criminelles, ou d'incitation à les commettre, devra tôt ou tard assumer la responsabilité pénale de ses actes, et faire face à la justice nationale ou internationale. A cet effet, j'encourage tous les efforts de monitoring et de documentation des messages de haine et d'incitation à la violence, conjointement déployés par la MINUSCA et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en coopération avec Bureau du Conseiller Spécial du Secrétaire-General des Nations Unies pour la prévention du génocide, pour identifier leurs auteurs ainsi que les instigateurs afin que leurs actes ne restent impunis.

4. Toutes les victimes m'ont exprimé le même souhait qui est de vivre ensemble dans la paix et l'harmonie avec tous les centrafricains. Les civils chrétiens, musulmans et peulhs sont pris en otage par les groupes armés. Les populations de Bria, de Bangassou, de Mobaye et d'Alindao

demandent unanimement le rétablissement de villes sans armes et aspirent toutes au retour dans leurs localités respectives.

5. J'ai partagé avec le Président TOUADERA les préoccupations constatées durant cette visite quant à la gravité et l'ampleur des atrocités criminelles commises dans l'arrière-pays, par des groupes armés en toute impunité. Il est d'avis que des mesures urgentes doivent être prises pour apporter des réponses aux tentatives de divisions à connotation ethnique ou religieuse. Il m'a aussi renouvelé toute sa détermination à poursuivre le dialogue avec les groupes armés afin qu'ils déposent leurs armes.

6. Il est par ailleurs convaincu que les violences doivent être condamnées sans équivoque d'où qu'elles proviennent et quel qu'en soit les victimes ou auteurs en vue de briser le cycle de l'impunité. Cette même position m'a été exprimée par toutes les autorités, institutions, groupes de femmes et les leaders d'opinion rencontrés.

7. J'appelle le gouvernement centrafricain et toutes les parties concernées à s'engager résolument sur la voie du dialogue conformément à la feuille de route consolidée de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en Centrafrique, mais sans sacrifier l'impératif de renforcement de l'Etat de droit, de restauration de la bonne gouvernance et de lutte contre l'impunité.

8. Par ailleurs, la restauration de l'autorité de l'Etat, la réforme du Secteur de la sécurité et le processus DDR ont suscité un grand espoir de la part de tous mes interlocuteurs, en ce qu'ils recèlent des opportunités de renforcement des capacités de prévention des atrocités criminelles et de protection des populations civiles.

For media queries please contact:

Martine Nouma
Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect
<http://www.un.org/en/genocideprevention/>
Phone: +1 212-963-0904; Email: nouma@un.org